

Appel à articles

Socio-économie du travail

Discontinuités de l'emploi et indemnisation du chômage

L'affaiblissement de la norme d'emploi en CDI à temps plein à partir du milieu des années 1980 en France a conduit à une plus grande instabilité des trajectoires professionnelles. Cette instabilité s'est encore renforcée pendant l'épisode de crise de la dernière décennie qui a notamment amplifié le recours aux contrats courts. Entre 2000 à 2012, la part des contrats temporaires (intérim et CDD) dans les embauches a ainsi fortement augmenté tandis que leur durée moyenne baissait (Dares, 2014). Parallèlement, le nombre d'heures travaillées a également constitué une variable d'ajustement, comme en témoignent à la fois le recours au chômage partiel et l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories B et C de Pôle Emploi (i.e. ayant exercé une activité réduite de moins ou plus de 78 heures ou moins au cours du mois) est ainsi passé de 1.080.000 en janvier 2008 à 2.050.000 en février 2017. Là encore, une partie du phénomène est antérieur à la crise et témoigne d'une tendance plus fondamentale à l'accroissement du sous-emploi.

Ces transformations de l'emploi et les discontinuités de trajectoires professionnelles qui en découlent interrogent directement le rôle et la pertinence du système actuel d'indemnisation du chômage, censé à l'origine apporter un revenu de remplacement aux travailleurs momentanément dépourvus d'emploi.

La montée du chômage et la plus grande instabilité des trajectoires professionnelles ont également incité les pouvoirs publics à développer un ensemble d'outils dans une optique de « sécurisation des parcours professionnels », dont le Compte Personnel d'Activité constitue l'un des derniers développements. Certains dispositifs mobilisés pendant l'épisode de crise tels que le chômage partiel ou l'activité réduite (qui permet aux demandeurs d'emploi de cumuler dans certaines conditions leur allocation avec leur revenu d'activité) peuvent également être vus comme des composants de cette sécurisation des parcours et viennent bousculer certains aspects du fonctionnement de l'assurance-chômage.

En dépit de sa centralité dans le débat sur la sécurisation des parcours, la question de l'articulation entre la discontinuité des trajectoires d'emploi et l'indemnisation des périodes non travaillées fait l'objet de relativement peu de travaux de recherche récents. Le présent appel à articles vise à éclairer cette question.

Quels dispositifs existants pour quels effets ?

Comment les systèmes d'indemnisation du chômage peuvent-ils répondre à des trajectoires d'emploi plus discontinues ? Comment certains dispositifs mobilisés notamment dans l'épisode de crise, tel que le chômage partiel ou l'activité réduite, viennent-ils s'y articuler et éventuellement remettre en question la logique initiale du système d'assurance-chômage ? Si ces dispositifs de soutien au revenu dans des périodes spécifiques sont pensés comme une réponse temporaire à une discontinuité de trajectoire, sont-ils susceptibles en retour d'alimenter le développement d'emplois plus instables ? Comment ces nouveaux besoins sont-ils alors financés et avec quelles mutualisations des coûts ? D'autres dispositifs spécifiques déjà existants, tel que le système d'indemnisation des intermittents du spectacle, peuvent-ils éclairer la question de l'indemnisation des périodes non travaillées quand l'emploi devient chroniquement discontinu ?

Des dispositifs qui s'imposent à tou.te.s ?

Si la discontinuité des trajectoires d'emploi s'est accrue, elle ne touche pas pour autant tous les individus de la même manière, selon leur âge, leur sexe, leur niveau de qualification, leur activité etc. Si dans certains cas, la mobilité entre emplois ou la réduction du nombre d'heures travaillées peut être choisie, négociée, notamment pour les très qualifiés, la mobilité est souvent subie, imposée, composée de phases durables de non-emploi ou de sous-emploi pour les moins qualifiés. L'analyse des différences de trajectoires et des formes d'indemnisation en fonction d'un certain nombre de caractéristiques des individus et des secteurs d'activité qui les emploient constitue donc aussi un sujet à explorer. En outre, la question du soutien aux réformes de l'assurance-chômage dont on peut supposer qu'elle dépend également du rapport à l'emploi et des caractéristiques individuelles des travailleurs pourrait être analysée pour comprendre les logiques politiques à l'œuvre derrière les transformations des systèmes d'indemnisation du chômage.

Discontinuités de l'emploi et indemnisation en comparaison internationale

Si la crise a renforcé la nécessité de s'interroger sur l'indemnisation des périodes non travaillées, de nombreuses transformations des systèmes d'emploi et réformes des régimes d'indemnisation du chômage étaient déjà à l'œuvre avant la crise en Europe. Il serait donc intéressant d'analyser comment la question de l'indemnisation et son articulation avec d'autres dispositifs est appréhendée hors de nos frontières. La transformation du soutien au revenu lors des périodes non travaillées prend-t-elle des formes différentes dans d'autres pays, caractérisés par des systèmes de protection sociale différents ? La logique d'activation de la protection sociale, dans ces différents contextes, conduit-elle à transformer les droits pour faire de la protection un dispositif d'incitation au retour à l'emploi ?

L'appropriation des dispositifs par les acteurs

Une dernière question consiste à s'interroger sur la manière dont les différents acteurs, dans un contexte de chômage élevé, s'emparent des dispositifs publics tels que l'activité réduite. Comment les chômeurs, les salariés, les agences pour l'emploi ou les employeurs se saisissent de ces dispositifs, les mobilisent et les transforment ? En particulier, comment leur appréhension de ces outils vient remettre en cause le postulat qui sous-tend certains de ces dispositifs d'un *homo economicus* mu par les incitations financières et dont les comportements seraient donc contrôlables par des mécanismes incitatifs.

L'appel à contributions se veut pluridisciplinaire, ouvert à toute proposition d'article original, utilisant des méthodes quantitatives ou qualitatives, dans le champ de l'économie et de la sociologie.

SOUMISSION :

Les articles (bibliographie et notes incluses) ne devront pas dépasser 70 000 signes, espaces comprises. Voir <http://socioecotravail.hypotheses.org/consignes> pour plus de détails.

Ils seront accompagnés d'un titre et d'un résumé en français et en anglais et seront à envoyer à l'adresse isma.socioeco@univ-paris1.fr avant le 11 juin 2017.

COORDINATION :

Mathilde Guergoat-Larivière, Conservatoire National des Arts et Métiers, LIRSA, Centre d'Etudes de l'Emploi et du Travail

Claire Vivés, Conservatoire National des Arts et Métiers, LISE, Centre d'Etudes de l'Emploi et du Travail